

SÉANCE ORDINAIRE

DU 8 SEPTEMBRE 2020

Municipalité de Saint-Éloi

À une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Éloi, tenue à la salle Adélarde-Godbout mardi 8 septembre 2020 à 19h30 et suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec. Sont présents :

MAIRE : Mario St-Louis

CONSEILLERS(ÈRES): Louise Rioux
Jonathan Rioux
Jocelyn Côté
Gisèle Saindon

ABSENTS(E) : Éric Veilleux
Mireille Gagnon

tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario St-Louis, maire.

Madame Annie Roussel, directrice générale, est aussi présente.

.....

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

.....

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu et que l'item 14 Divers demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020
4. Lecture et adoption des comptes du mois payés et à payer
5. Bibliothèque municipale de Saint-Éloi
6. Subvention Corporation des Loisirs
7. Avis de motion et présentation du projet de règlement #267 concernant le débranchement des gouttières
8. Avis de motion et présentation du projet de règlement #268 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau
9. Signature contrat Déneigement et de Déglacage pour la Route de la Station avec le Déneigement M. Sirois inc.
10. Résolution de demande au Gouvernement du Québec d'une programmation Accès-Logis
11. Pompier
12. Voirie
 - Rechargement des chemins municipaux
 - Travaux à venir
13. Correspondance
14. Divers
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

.....

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2020

La directrice générale présente le dernier procès-verbal. Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal énuméré ci-dessus soit accepté par notre conseil.

.....

2020-09-120

2020-09-121

CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANT

2020-09-122

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la résolution suivante. Donné à Saint-Éloi ce 8 septembre 2020.

Annie Roussel, directrice générale/secrétaire-trésorière.
.....

4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

2020-09-123

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau numéro 09-2020 des comptes payés soit accepté au montant de \$8279.11 et que le bordereau numéro 09-2020 des comptes à payer soit accepté au montant de \$37 088.39 par notre conseil et que la directrice générale soit autorisé à en faire le paiement.
.....

5. BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-ÉLOI

2020-09-124

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 200\$ à la bibliothèque municipale de Saint-Éloi pour l'achat de papeterie.
.....

6. SUBVENTION CORPORATION DES LOISIRS

2020-09-125

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a versé un premier montant de 1500\$ à la Corporation des Loisirs de Saint-Éloi en mars 2020;

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a demandé en 2016 les procès-verbaux de leur réunion et un suivi budgétaire mensuel;

Attendu qu'il reste un montant de 1500\$ à donner pour l'année 2020;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi verse le dernier montant de 1500\$ de la subvention à la Corporation des Loisirs de St-Éloi et ceci afin de les aider à payer les dépenses incompressibles tel que l'électricité et autres.
.....

7. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #267 CONCERNANT LE DÉBRANCHEMENT DES GOUTTIÈRES

2020-09-126

Monsieur le conseiller Jocelyn Côté donne un avis de motion et la directrice générale présente le projet de règlement #267 concernant le débranchement des gouttières. Le tout sera adopté à une séance subséquente de ce conseil. L'objet, la portée et le coût a été présenté. Des copies sont mises à la disposition des citoyens lors de la présentation du projet de règlement. Une dispense de lecture est accordée.
.....

8. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #268 RELATIF À L'OBLIGATION D'INSTALLER DES PROTECTIONS CONTRE LES DÉGÂTS D'EAU

2020-09-127

Madame la conseillère Louise Rioux donne un avis de motion et la directrice générale présente le projet de règlement #268 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau. Le tout sera adopté à une séance subséquente de ce conseil. L'objet, la portée et le coût a été présenté. Des copies sont mises à la disposition des citoyens lors de la présentation du projet de règlement. Une dispense de lecture est accordée.
.....

9. SIGNATURE CONTRAT DÉNEIGEMENT ET DE DÉGLAÇAGE POUR LA ROUTE DE LA STATION AVEC LE DÉNEIGEMENT M. SIROIS INC.

2020-09-128

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accorde le contrat de déneigement et de déglacage de la Route de la Station sur une distance de 4,491km à partir de l'intersection de la rue Principale de la Municipalité de Saint-Éloi et se terminant à l'intersection du chemin Pettigrew de l'Isle-Verte à notre entrepreneur des chemins d'hiver Déneigement M.Sirois inc. au montant de \$22652 taxes incluses et ceci pour deux ans. De plus, Monsieur le maire Mario St-Louis et Madame la directrice générale Annie Roussel sont autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Éloi avec Déneigement M. Sirois inc.

2020-09-129

.....

10. RÉOLUTION DE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'UNE PROGRAMMATION ACCÈS-LOGIS

Attendu que le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

Attendu que 20 ménages de la Municipalité de Saint-Éloi ont des besoins de logements adéquats et abordables ;

Attendu que ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

Attendu que la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

Attendu que les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

Attendu que chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

Attendu qu'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi :

Demande au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

Transmet une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

.....

11. POMPIER

Nil

.....

12. VOIRIE

RECHARGEMENT DES CHEMINS MUNICIPAUX

2020-09-130

Considérant que la municipalité de Saint-Éloi a demandé à Transport Sébastien Bélanger inc. un prix pour faire du rechargement sur la Route Métayer;

Considérant que la municipalité a demandé +/- 50 voyages de 0-¾ concassé de gravière conforme aux normes du MTQ et que le site soit conforme aux normes du Ministère de l'Environnement;

Considérant que la municipalité a demandé un prix forfaitaire pour l'ensemble du travail ce qui comprend le matériel, le chargement, le transport le tout étendu, compacté et nivelé;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte la soumission de Transport Sébastien Bélanger inc. concernant les travaux de rechargement sur la Route Métayer de notre municipalité pour le montant de 248\$ du voyages plus taxes tel qu'indiqué dans le formulaire soumis.

.....

TRAVAUX À VENIR

Madame la Directrice générale et l'employé municipal informent les membres du conseil des travaux à venir pour le mois de septembre et octobre.

.....

13. CORRESPONDANCE

La Directrice générale informe les membres du conseil de quelques lettres reçus durant le mois.

.....

14. DIVERS

Nil

.....

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

L'employé municipal demande aux membres du conseil de prendre une semaine à ses frais à la fin du mois de septembre ou au début du mois d'octobre pour affaire personnel. Les membres du conseil acceptent.

Un contribuable pose une question sur la signalisation qui interdit la circulation des camions et véhicules outils sur le Rang 4 Est et la Route Métayer. La Directrice générale informe le contribuable que cette signalisation a été adoptée par le règlement #238 en 2017.

.....

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée. Il est maintenant 20h55.

.....

2020-09-131

Mario St-Louis, maire
Mario St-Louis, maire

Annie Roussel, Directrice générale
Annie Roussel, directrice générale